

contre-indiqué de parler de notre rôle dans les affaires mondiales, ce pourrait être trompeur, vu le danger de laisser croire qu'un rôle précis nous est prédestiné. Comme celle des autres pays, la politique étrangère du Canada doit correspondre en définitive à ses intérêts nationaux, dont le premier est, il va sans dire, le maintien de la paix mondiale.

En somme, il me semble que les principes ou postulats sur lesquels se fonde notre politique étrangère pourraient s'énumérer ainsi:

1. La sécurité nationale
2. L'unité nationale
3. La liberté politique et la justice sociale
4. Le respect du droit dans les affaires nationales et internationales
5. Le développement économique du Canada et du monde
6. Les valeurs de la civilisation chrétienne
7. L'acceptation de la responsabilité internationale en harmonie avec nos intérêts et les possibilités que nous avons de contribuer à l'édification de la paix.

En 1947, M. St-Laurent pouvait grouper ses divers principes sous un nombre restreint de titres ou rubriques: le Commonwealth, nos relations avec les États-Unis, nos liens traditionnels avec la France et notre appui à un organisme international constructif. Aucun de ces éléments n'a perdu son importance, mais les circonstances ont changé au point d'exiger aujourd'hui des vues plus larges que celles qu'il était possible ou nécessaire d'avoir il y a vingt ans. De fait, il n'existe, à l'heure actuelle, aucune région du monde qui ne soit dans le rayon de la politique étrangère du Canada.

Durant la période qui a suivi la guerre, il s'est produit dans les affaires internationales deux changements profonds qui ont eu des répercussions importantes sur notre politique étrangère. D'abord, la grande augmentation du nombre des États devenus souverains, indépendants au cours des vingt dernières années, à cause de la dissolution des vieux empires européens en Afrique et en Asie. C'est, assurément, en Afrique que ce changement a été le plus frappant, car le nombre des pays indépendants s'y est accru de quatre qu'il était en 1945 à trente-sept aujourd'hui.

Le surgissement, dans le cours des affaires mondiales, de tant de nouveaux États indépendants a eu des répercussions dépassant de beaucoup celles de l'accroissement du nombre. Pour plusieurs des nouvelles nations, l'indépendance n'a été qu'un premier pas dans la voie souvent difficile et angoissante de l'édification d'une nation. Chez la plupart de ces nations, le niveau du bien-être matériel était souvent très bas et la société industrielle complexe et versée en technologie que, dans les pays occidentaux, nous prenons presque pour une denrée courante, était quasi inconnue. Dans les circonstances on pouvait s'attendre à